



Une exposition et des concerts pour présenter la Cité de la musique

A Genève, une exposition itinérante présente le projet de Cité de la musique. Constituée de dix panneaux, elle est ponctuée de concerts d'étudiants de la Haute école de musique (HEM) et de musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR), futurs résidents du bâtiment.

16.9.2020, ATS

L'exposition, montée sur la plaine de Plainpalais ainsi qu'au parc Geisendorf et à la rue Wilsdorf, vise «à promouvoir la Cité de la musique auprès du grand public», a déclaré mercredi lors de son vernissage Bruno Mégevand, président Fondation pour la Cité de la musique de Genève (FCMG). En 2019, la fondation avait mené une opération de sensibilisation à la gare Cornavin avec des concerts.

Depuis, des ateliers de concertation ont eu lieu avec les futurs usagers et voisins sur les espaces publics et le parc de la Cité de la musique, qui doit voir le jour à côté de la place des Nations. «L'emprise du bâtiment a été réduite pour valoriser au mieux le parc», a indiqué Charlotte de Senarclens, au nom de la FCMG.

Arbres préservés

Le projet a été affiné en deux ans, a expliqué à Keystone-ATS l'architecte genevois Pierre-Alain Dupraz, lauréat du concours international avec le lisboète Gonçalo Byrn. Le bâtiment, constitué de deux volumes en verre et en béton, est plus condensé. Un sous-sol a été supprimé, tout comme une des quatre salles de concerts, tandis que la jauge de la salle philharmonique a été réduite à 1580 places.

Un inventaire des arbres a été réalisé. Le projet revu permet désormais de sauver des arbres majeurs, a relevé M. Dupraz. Sur les 130 végétaux coupés, 63 présentent un diamètre inférieur à 30 centimètres. En remplacement, 260 arbres seront plantés. En outre, le projet préserve toujours l'alignement de chênes centenaires. Autant d'éléments qui devraient rassurer les défenseurs des arbres.

En revanche, le projet prévoit toujours la destruction de la villa Les Feuillantines, datant de 1870 environ. L'étude menée par l'Office du patrimoine et des sites avec les associations de défense du patrimoine n'a pas confirmé une valeur culturelle et patrimoniale prépondérante à la bâtisse.

A l'horizon 2025

Les promoteurs de la Cité de la musique tablent désormais sur sa réalisation à l'horizon 2025, au lieu de 2022. Le Conseil municipal de la Ville de Genève devrait voter fin octobre le plan localisé de quartier, puis la demande d'autorisation de construire sera déposée. Les travaux, qui doivent durer trois ans, pourraient être retardés par un référendum ou des recours.

L'exposition itinérante, qui sera visible dans d'autres lieux de la ville jusqu'en 2021, revient aussi sur le financement du projet. Les coûts de construction du bâtiment et d'aménagement du futur parc public sont devisés à 300 millions de francs, dont 90% couverts par des fonds privés. En outre, le budget de fonctionnement de la cité de la musique est estimé à 13 millions par an.



↳ Lire en ligne

Ordre: 831008
N° de thème: 831.008

Référence: 78344298
Coupure Page: 2/2



A Genève, une exposition itinérante présente le projet de Cité de la musique. Elle est ponctuée de concerts d'étudiants de la Haute école de musique et de musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande. Les deux institutions seront les futurs résidents du bâtiment (illustration).Photo: KEYSTONE/SALVATORE DI NOLFI